

Discours du Président du Comité consultatif à l'occasion de la table ronde sur les zones de prospérité postale à Rabat (Maroc)

Monsieur le Directeur général des douanes marocaines,
Monsieur le Directeur général de Poste Maroc,
Monsieur le Vice-Directeur général de l'Union postale universelle,
Chers membres du Comité consultatif de l'UPU,

La réunion organisée par les douanes marocaines marque le début de l'initiative tant attendue pour la zone de prospérité postale.

Les Pays-membres de l'UPU, en soutien envers leurs opérateurs désignés, ont fait part à l'UPU de leur grand intérêt pour participer ou, mieux encore, pour faire partie intégrante de cette initiative.

L'opérateur désigné est au cœur de la zone de prospérité postale, ainsi que sa technologie harmonisée mondialement d'échange de données électroniques préalable pour communiquer à l'avance les documents au niveau des expéditions postales.

En utilisant ces données, la distribution aux destinataires dans l'ensemble du territoire du pays de destination sera associée au dédouanement préalable par les douanes; les droits de douane à l'importation, la sécurité du transport et la durabilité atteindront des niveaux sans précédent.

Cette proposition de valeur attirera des volumes mondiaux destinés au Maroc et contribuera à relier les entrepôts et la logistique.

Enfin, permettez-moi de féliciter Poste Maroc pour sa prévoyance. Le fait que cette initiative attire des leaders mondiaux démontre bien son opportunité.

Il nous incombera d'utiliser les technologies et solutions déjà déployées pour attirer les volumes qui seront distribués par Poste Maroc au bénéfice des habitants du pays.